

Nombre de membres :

- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 15
- pouvoirs : 3
- absents : 10
- prenant part à la délibération : 18

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, maire.

**Date de la convocation :** 06 avril 2023 - **Date de l'affichage :** 18 avril 2023

### Membres Présents :

APARICIO Cloé, ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, CONGE Pascal, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques GASIGLIA Éric, GROS Vincent, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, PIEYRE Laurence, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

### Membre ayant donné un pouvoir :

GRISOUL Philippe à COULET Brigitte, LE BONNIEC Maria à Dominique LONVIS, LUNARDI Karine à Gérard CARO

### Membres absents :

DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, URSCH Jacky

### Membres excusés :

RAYNAUD Fabrice

**Mme Brigitte COULET est élue secrétaire de séance**

## Délibération n°2023\_13-Affectation des résultats 2022 : Budget principal de la commune

**Rapporteur : Brigitte COULET**

Le Conseil Municipal après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de Fonctionnement :

- Résultat de l'exercice 2022 :	+ 255 000.44 €
- Résultat antérieur reporté :	+ 559 710.22 €
- Transfert du Résultat du Budget Annexe de l'eau dissous :	+ 168 890.65 €
- Transfert du Résultat du Budget Annexe de l'assainissement dissous :	+ 59 720.72 €

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDE AU 31/12/2022 : + 1 043 322.03 €**

#### Section d'Investissement :

- Résultat de l'exercice 2022 :	174 413.07 €
- Résultat antérieur reporté :	- 471 914.45 €

- Transfert du Résultat du Budget Annexe de l'eau dissous : + 46 315.08 €
- Transfert du Résultat du Budget Annexe de l'assainissement dissous : + 190 139.45 €

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT CONSOLIDE AU 31/12/2022 : -61 046.85 €**

- Restes à réaliser Budget Principal :
  - Dépenses : 155 625.70 €
  - Recettes : 369 245.42 €
- **BESOIN DE FINANCEMENT BUDGET PRINCIPAL : 83 881.66 €**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : D'AFFECTER au budget 2023 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

- Pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de **83 881.66 €**.
- Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté à la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » soit la somme de **959 440.37 €**.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Maire à passer toutes les écritures nécessaires pour mener à bien la présente délibération.

**Délibération approuvée l'unanimité : 18 pour**

M. le Maire  
Jean-Jacques ESTEBAN



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.